



#### SITUATION DES EFFECTIFS EN FINISTERE / MORBIHAN :

Quelle est la situation des effectifs au 31/12/2008 (Eventuellement niveau DR) ?

Embauches ou mutations intervenues depuis les derniers chiffres communiqués ?

Nombre d'ALD actuelles et DGA concernées ?

Point sur les congés de maternité en cours (dates des retours prévus), et annoncés (dates des départs envisagés).

Mouvements en cours sur notre périmètre, autres que les embauches ou mutations venant de l'extérieur.

Point sur les CDD en cours.

Nombre de démissions en communiquant sur les motifs invoqués.

**Réponse :** Comme nous l'avons déjà indiqué, la situation des effectifs est d'abord communiquée au CE avant de l'être éventuellement en DP, car ce sujet n'est pas du ressort de cette instance.

La communication sur les chiffres du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 sera faite en CE lors de la séance des 29 et 30 janvier 2009. Il en est de même pour les mouvements de personnel (information communiquée en CE chaque mois).

- ALD au 31/12/2008 : 4 dont 1 à Morlaix (congé de maternité), 1 à Quimper St Corentin, 1 à Vannes, 1 à Larmor-Plage (congé de maternité).

- Démissions : 1 en novembre (Brest) et 1 en décembre (Pontivy).

- CDD au 31/12/2008 : 1 à Morlaix.

- CDI 4<sup>ème</sup> trim. : 2 en octobre (CCPro Brest - CA Lesneven). 1 en décembre (CA Brest)

- Importations : 1 en décembre (CA Hennebont)

*S'il est vrai que les chiffres concernant les effectifs sont communiqués en CE, tous les membres des DP n'en font pas partie, et sont pourtant, eux aussi, en droit d'avoir ces informations.*

*Les élus FO LCL n'estiment pas demander la lune !*

*Nous notons de nouvelles démissions sans toutefois obtenir d'informations sur les motifs invoqués.*

*Les nouvelles embauches ne compensent pas totalement les départs sur le trimestre.*



#### AUXILIAIRES DE VACANCES :

Bilan des auxiliaires de Décembre.

Expression des besoins pour Février.

**Réponse :** Tableau joint pour les auxiliaires de Décembre. Pour les besoins en Février, les demandes sont en cours.

*Faites nous savoir si vous rencontrez des problèmes dans vos demandes.*



#### EVOLUTION DU POSTE DE D.A. :

Les postes de D.A. deviennent progressivement D.A.P.P. Cette évolution de poste s'accompagne t'elle d'une revalorisation salariale ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

**Réponse :** Le positionnement salarial de chaque collaborateur dans le cadre de sa fonction est revu chaque année dans le prolongement de l'entretien d'évaluation /formation et du plan de gestion.

Le processus des Mesures Salariales Individuelles est actuellement en cours dans le respect de la Politique Salariale LCL.

*Si vous vous trouvez dans cette situation, rapprochez-vous de vos élus FO LCL pour vérifier votre positionnement par rapport à la grille des salaires.*



#### OBJECTIFS 2009 :

Quelle est l'évolution prévue des objectifs pour 2009 ? Compte tenu de la situation internationale, la stabilité est-elle de rigueur ?

**Réponse :** Cette question n'est pas du ressort de la D.P.

Toutefois, rappelons que nous sommes une entreprise commerciale et que dans un contexte difficile, il est d'autant plus nécessaire que LCL soit présent auprès de ses clients et prospects, de manière à renforcer encore son image d'une banque forte et confiante en l'avenir (dixit Gilles Lebrun le 08/10/2008).

*Pour FO LCL, il s'agit bien d'une question DP puisque liée directement à l'activité commerciale.*



#### DEPARTS ANTICIPES DE FIN DE CARRIERE :

- Liste nominative des personnes.
- Dates de départs.
- Postes occupés actuellement.
- Prévisions de remplacements.

**Réponse :** Pour le périmètre de la D.P., il y aura 18 Départs en 2009 sur 21 Eligibles dont 2 au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, 9 au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre, 3 au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre et 4 au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 (dates de départ administratif).

Il s'agit de : 1 prospecteur, 3 assist. spécialisés, 7 conseillers d'accueil, 3 équipiers volants, 3 Ccpart, 1 Conseiller Privé.



#### GRATIFICATION MEDAILLE DU TRAVAIL :

En principe, cette gratification est non assujettie aux prélèvements sociaux et IRPP.

Cependant, lors du versement, nous remarquons qu'elle est reprise sur le bulletin de salaire sous deux lignes, une partie "non soumis" et une autre partie soumise aux cotisations sous la rubrique "avantage nature médaille".

Pourquoi ?

**Réponse :** L'exonération admise par l'A.C.O.S.S. (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) est limitée à la valeur du salaire mensuel de base du bénéficiaire.



#### RAPPROCHEMENT TABLEAU DE BORD ET DECLARATIF :

Y a-t-il de grosses différences dans le rapprochement du tableau de bord et des déclaratifs ?

**Réponse :** Il ne s'agit pas d'une question de DP.



#### SANCTIONS DISCIPLINAIRES 2008 :

Nombre de lettres d'observation, blâmes, etc... sur l'année 2008.

Comparaison avec l'année 2007.

**Réponse :** 3 lettres d'observations - Un avertissement - Deux blâmes pour l'année 2008 contre deux blâmes en 2007.

*Les sanctions disciplinaires ont une fâcheuse tendance à se multiplier. FO LCL vous invite très vivement à surtout bien respecter les consignes sécuritaires et la déontologie.*

*La ligne jaune est si facilement franchie !*



#### LIVRET A :

Lors de la saisie du mandat de réservation signé par le client, le système n'attribuait pas d'office de n° de compte. Nous devons donc ressaisir une ouverture de compte, ce qui engendre une perte de temps importante. Comment se fait-il que cette affectation de numéro n'ait pas été prévue dès le départ ?

De plus, le fait que la valeur appliquée soit au 16 Janvier, génère des régularisations manuelles. Des solutions techniques et automatiques de prise d'effet ne pouvaient-elles pas être trouvées pour palier ce problème ?

**Réponse :** Il s'agit d'une procédure nationale à l'occasion du lancement de ce produit.

*FO LCL regrette que les divers problèmes générés n'aient pas été résolus dès le lancement de la procédure.*



#### CALENDRIERS 2009 :

Comme tous les ans, le manque de calendriers nous met en difficulté devant les clients, surtout les conseillers d'accueil. Le budget de commande est imposé par la Direction (malgré un coût minime du calendrier de 0,35€ à l'unité).

Sommes-nous en situation financière si délicate ? En comparaison, nos collègues du Crédit Agricole distribuent les leurs sans compter.

**Réponse :** Cette question n'est pas du ressort de la D.P.

*C'est pourtant un problème récurrent, et qui met les collègues en position délicate vis-à-vis des clients.*

VOUS AVEZ DES QUESTIONS

VOUS PARTAGEZ NOS IDEES

ADHEREZ A **FO LCL OUEST**



#### CONTACTS FO LCL:



François TREGARO (Quimper) : 06.14.74.27.13  
Martine CHANDAVOINE (Hennebont - 02.97.89.49.01)

Alain GUIHENEUF (Equipe Volante Vannes)  
Marie-Laure JAOUEN (Morlaix - 02.98.88.84.30)  
Denis THOMAZIC (Vannes - 02.97.01.21.88)  
Guillaume PILORGE (Lorient - 02.97.64.83.08)

Site Internet FO LCL : fo-lcl.fr

C.S.R FO LCL:

Nadine BACA, local syndical FO LCL - UAC Bayeux  
02.31.21.22.49 ou 06.76.45.08.15